

Lyon, le 24 septembre 2013

Le Comité pour la Transalpine demande au gouvernement français d'engager des actions pour la poursuite des travaux du Lyon-Turin

Mardi 24 septembre, **Franck RIBOUD**, Président du Comité pour la Transalpine, **Bruno RAMBAUDI**, Vice - président du Comitato Transpadana, **Jean-Jack QUEYRANNE**, Président de la Région Rhône-Alpes, **Louis BESSON** et **Mario VIRANO**, Présidents de la Commission intergouvernementale (CIG), se sont rencontrés pour une réunion extraordinaire du conseil d'administration de la Transalpine. A quelques semaines du **sommet franco-italien prévu le 20 novembre à Rome**, dont l'un des thèmes majeurs sera le projet ferroviaire Lyon – Turin, il s'agissait de faire le point sur les prochaines étapes à franchir pour que les travaux de construction du tunnel de base puissent continuer.

Les participants ont souligné les récentes avancées du projet en France :

- l'accord pour le lancement de l'appel d'offres relatif à la réalisation des travaux de la galerie de reconnaissance de Saint- Martin-la-Porte ;
- la confirmation en mars dernier par le Président de la République auprès de Jean-Jack Queyranne de son engagement en faveur du Lyon-Turin ;
- le décret du 23 août 2013 qui déclare d'utilité publique et urgents les travaux d'accès au tunnel de base.

Ils ont par ailleurs noté la détermination avec laquelle le gouvernement italien mène ce dossier et qui s'illustre au travers :

- du démarrage des travaux de la **galerie de reconnaissance de Chiomonte** et l'entrée en fonction du tunnelier prévue courant octobre ;
- de l'approbation des **fonds d'accompagnement économique** de la nouvelle ligne ferroviaire en vallée de Susse à hauteur de 2 milliards € en 2013 ;
- de l'approbation par le Conseil des Ministres du **projet de loi de ratification de l'accord franco-italien** de janvier 2012.

Les participants ont également rappelé l'importance fondamentale des décisions européennes :

- l'adoption par le Parlement sur proposition du Conseil du réseau central « **Core Network** » fondé sur 10 grands corridors à réaliser d'ici 2030, dont le Lyon – Turin ;
- le **futur budget européen** pour la période 2014-2020, qui devrait permettre un financement par l'Union européenne de 40% du coût total tunnel de base.

Franck RIBOUD a souligné à cette occasion que « *si d'importantes avancées ont été enregistrées, il est essentiel que le gouvernement français donne très rapidement une nouvelle impulsion aux travaux de construction du tunnel de base, première phase du Lyon-Turin* ». **Jean-Jack QUEYRANNE** a lui déclaré : « *Le projet de liaison ferroviaire fret et voyageurs entre Lyon et Turin s'inscrit dans une volonté de relance de la croissance et de la compétitivité des entreprises, de soutien à l'économie et à l'emploi, d'intégration européenne et de préservation de l'environnement. C'est pourquoi il est essentiel que les prochaines étapes soient rapidement franchies : la ratification parlementaire de l'accord franco-italien de janvier 2012, le début effectif des travaux de la galerie de Saint-Martin-la-Porte et la constitution d'un promoteur public et la réponse en 2014 à l'appel à projets qui sera lancé par l'Union Européenne.* »

Contact :